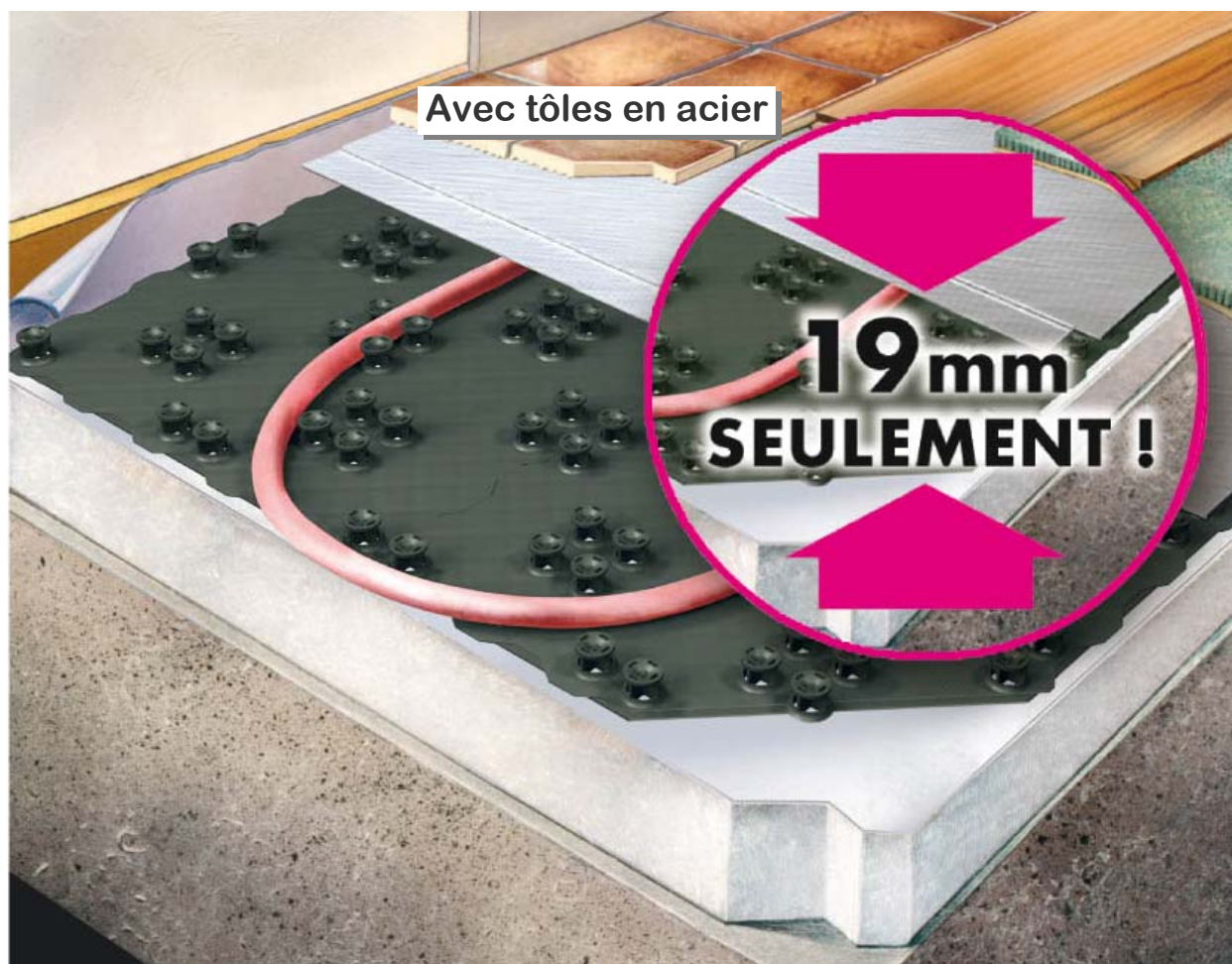


# PROCÉDÉ SOL SEC A

Chauffage / rafraîchissement par le sol



LA GRANDE FAMILLE DU PLANCHER MULTIBETON

## DONNEES TECHNIQUES GENERALES

Procédé de chauffage ou de chauffage / rafraîchissement par le sol à circulation d'eau « très basse » température, avec tube synthétique hautement résistant à base de polypropylène et **tôles de recouvrement en acier**.

Epaisseur minima : **19 mm** (tube compris), hors isolant et hors revêtement de sol.

Poids minimum sur le sol porteur : **20 kg/m<sup>2</sup>**, hors revêtement de sol.

Inertie thermique : **0h15 en moyenne pour un gain de 1°C**, en plus ou en moins, sur la température ambiante d'une habitation réglementairement isolée.

Température d'eau de chauffage : **25°C en moyenne pour émettre 60 W/m<sup>2</sup>** avec un espacement moyen de 20 cm entre les tubes (5 ml/m<sup>2</sup>) et un revêtement de sol type carrelage collé.



## DESTINATIONS PRINCIPALES

**Habitations et bâtiments tertiaires existants**, présentant d'importantes contraintes d'épaisseur, de poids ou/et de délai d'utilisation.

**Habitations et bâtiments tertiaires neufs**, à usage intermittent non programmable nécessitant une réactivité thermique maximale ou/et à faible consommation d'énergie (type BBC) justifiant une eau de chauffage à « très basse » température.

## FONCTIONS

**Chauffage et/ou rafraîchissement**, en association avec chaudières, pompes à chaleur (réversibles ou chaud seul) et/ou capteurs solaires.

## COMPOSITION

6 composants intrinsèques et indissociables :

- ↪ **le tube MULTIBETON** de dimensions 12 x 2,2 mm, à base de polypropylène
- ↪ **les plaques-support MULTIBETON** de dimensions 250 x 250 mm, en plastique rigide, pour la fixation des tubes
- ↪ **les collecteurs de distribution** en acier inox 316 MULTINOX avec raccords, robinetterie et mousse isolante, pour le raccordement des circuits de tube
- ↪ **les tôles en acier MULTIBETON** d'épaisseur 2 mm et de format 500 x 500 mm, pour le recouvrement des tubes
- ↪ **la colle thermoconductrice MULTIBETON** pour l'encollage des tôles en acier et leur fixation sur les plaques-support avec les tubes
- ↪ **le durcisseur MULTIBETON** (à mélanger à la colle thermoconductrice)



## MISE EN OEUVRE

Mise en œuvre **uniquement par des Installateurs Agréés** spécialement formés et équipés.

Procédé posé, dans le neuf, sur **un isolant de sol de classe SC1 (incompressible) uniquement** (non fourni par MULTIBETON), certifié ACERMI, de type mousse de polyuréthane (produit conseillé : TMS d'EFISOL), polystyrène extrudé ou expansé. Procédé posé dans l'existant, en présence de contraintes d'épaisseur sévères, sur l'isolant mince multicouches MULTIREFLECT, fourni par MULTIBETON-FRANCE (cf. solution complète faible épaisseur MULTIMINCE 26).

**Film polyane (15/100 minimum)** à prévoir sur l'isolant de sol si celui-ci n'est pas déjà doté d'un parement superficiel étanche.

**Joint en mousse polyéthylène d'épaisseur 8 mm** à fixer en périphérie des locaux (10 mm si grandes surfaces).

Tube MULTIBETON **à poser à chaud** (par irrigation d'eau chaude à 80°C minimum) à l'aide d'un appareillage composé d'un réchauffeur et d'un dérouleur, pour permettre un façonnage des boucles de tube sans risque de pliure, d'ovalisation ou, plus généralement, de contraintes sur la matière.

Tube MULTIBETON **à poser selon la technique de la modulation** (exclusivité MULTIBETON) consistant dans la création de serpentins avec surconcentration des tubes à l'aplomb des ouvrants, pour permettre une température ambiante homogène.

Mise en place **sur les plaques-support** avec les tubes MULTIBETON des **tôles en acier MULTIBETON** prédécoupées et préencollées (mélange colle / durcisseur) à la spatule crantée.

Revêtements de sol possibles : **tous revêtements collés** (avec colle souple appropriée : nous consulter) **ou flottants** d'une résistance thermique maxi de **0,15 m<sup>2</sup> K/W** (0,09 m<sup>2</sup> K/W si rafraîchissement).



- 1/09/2009 -

**IMPORTANT** : le procédé SOL SEC A est un système de chauffage ou de chauffage/rafraîchissement par le sol de technique **non** traditionnelle couvert par une assurance décennale particulière souscrite auprès d'AXA (sous le N° 2563437504).

